

**EXTRAIT DU REGISTRE
AR Prefecture DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

063-216304659-20250328-2025_34-DE

Reçu le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

Le 28 mars deux mille vingt-cinq, le vingt-huit Mars

le Conseil municipal de la Commune de VIVEROLS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/03/2025

PRESENTS : MM. HAUTEVILLE – RICHARD – JOUBERT – PICARD – CHAUVE – PORTENEUVE – MONNIER – DIBON -

ABSENTS : Colette COUBLE a donné procuration à Marc JOUBERT
Armelle BOSVERT

Monsieur Cyril HAUTEVILLE a été élu Secrétaire

Objet : Tarif EAU à compter du 1^{er} août 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

- le projet de réfection des réseaux d'eau programmé pour 2025
- fait part de la non éligibilité de ces travaux auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose de modifier le tarif de l'abonnement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de l'eau à compter du 1^{er} août 2025 comme indiqué ci-dessous :

Tarif eau :

- abonnement : 60 euros
- de 0 à 120 M3 d'eau consommée : 1.25 euros le M3
- au-delà de 120 M3 d'eau consommée : 1.05 euros le M3
- Droit de branchement au réseau d'eau : 300 euros

Vote : Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Pour copie conforme.

Le Maire,
Marc JOUBERT

Le Secrétaire de Séance,
Cyril HAUTEVILLE

